

Dossier d'affiliation

la ligue de
l'enseignement

un avenir pour le sport scolaire



USEP 44 - Fédération des Amicales Laïques
9 rue des Olivettes – BP 74107
44041 Nantes cedex 1

Tel : 02 51 86 33 10 – fax : 02 51 86 33 29 – mail :
usep44@fal44 – site : www.usep44.org

Saison 2012-2013

<ul style="list-style-type: none">• La page d'informations sur l'association USEP et/ou l'amicale laïque	Pages à compléter Toutes les informations demandées sont importantes et nécessaires
<ul style="list-style-type: none">• Le bon de commande des licences enfants et adultes	Pages à compléter
<ul style="list-style-type: none">• Un bordereau d'adhésion des enfants	Lister les enfants adhérents à l'USEP ou possibilité d'envoyer vos propres listes (liste(s) informatisée(s), copie du cahier d'appel etc ...)
<ul style="list-style-type: none">• L'attestation d'affiliation des enfants au sein d'une A.L.	Concerne seulement les enfants qui sont déjà adhérents au sein d'une A.L. Ils devront être listés afin d'éviter qu'ils ne règlent 2 fois la cotisation FAL
<ul style="list-style-type: none">• La liste des adhérents adultes	Lister les adultes qui s'affilient à l'USEP
<ul style="list-style-type: none">• La fiche diagnostic APAC assurances	Pages à compléter

Nous comptons sur vous pour être le plus précis possible et nous retourner **L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS** pour le **10 OCTOBRE 2012** dernier délai

Dossier complet (sans le règlement) à retourner à votre délégué(e) de secteur (et non à l'USEP)

Un appel à cotisations vous sera adressé, accompagné des vignettes adultes à coller sur les supports de licences USEP.

la ligue de
l'enseignement

Fédération des Amicales Laïques 44

Agir en citoyens

Contact pour tous renseignements :
Pierre Chevalier ou Valérie Priol
Tel 02 51 86 33 10

Pourquoi adhérer à l'USEP ?



Adhérer à l'USEP implique une cotisation
Cotiser permet :

► d'entrer et développer un projet associatif au sein de l'association USEP de l'école

- impliquer les enfants dans la vie de l'école
- mobiliser les élèves sur un projet
- associer les parents
- être interlocuteur privilégié de la collectivité locale
- promouvoir l'école publique dans son environnement local
- gérer des fonds dans le cadre de l'école

► de s'impliquer dans le réseau d'un secteur USEP :

- échanger avec les collègues d'autres associations d'école
- participer à des choix d'activités
- organiser des rencontres locales et/ou de secteurs
- mutualiser des équipements sportifs et du matériel
- établir des programmations EPS en lien avec les rencontres USEP

► d'être membre d'un réseau départemental fédéré :

- participer à des formations spécifiques et adaptées
- s'appuyer sur des documents pédagogiques
- accéder à du prêt de matériel
- bénéficier d'aides financières
- décliner la convention entre l'Inspection Académique et l'USEP (aide CPC, animation pédagogique)
- mutualiser les aides entre les différents secteurs du département
- bénéficier de l'aide du délégué départemental
- être protégé par une couverture assurance associative (biens matériels et personnes physiques)

► d'appartenir à la FAL 44 (Ligue de l'enseignement) pour :

- adhérer à une amicale laïque locale sans payer la part "Ligue de l'Enseignement" pour une autre activité culturelle ou sportive (au sein de la Ligue de l'Enseignement)
- partir avec les séjours « Vacances pour Tous » (adultes/familles - enfants/juniors - séjours groupes - séjours linguistiques - séjours musicaux et artistiques) sans régler la part "Ligue de l'Enseignement"
- bénéficier d'un tarif préférentiel au Skatepark (le Hangar) à Nantes
- bénéficier de tarifs préférentiels pour des événements culturels annoncés sur le site Internet de la FAL (<http://www.fal44.org>)
- partir en classes de découverte dans un réseau de qualité
- bénéficier d'une aide à l'organisation de sorties scolaires

Cahier d'affiliation

la ligue de
l'enseignement

un avenir pour le sport scolaire



la ligue de
l'enseignement

Fédération des Amicales Laïques 44

Loire-Atlantique

USEP 44 - Fédération des Amicales Laïques
9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 Nantes cedex 1

Tel : 02 51 86 33 10

fax : 02 51 86 33 29

mail : usep44@fal44

site : www.usep44.org

Saison 2012-2013

vous êtes une
ASSOCIATION SCOLAIRE

nom :

adresse :

vous êtes une
SECTION D'AMICALE LAIQUE

nom de l'A.L. dont l'école dépend :

commune :

N° d'affiliation :

0 4 4 _ _ _ _ _

Coordonnées de l'école

Nom de l'école

Adresse complète

CP :

Commune :

e-mail :@..... Tel. :

maternelle élémentaire primaire établ. spécialisé Nom secteur USEP :

Renseignements divers

Nom Président :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :
Nom Secrétaire :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :
Nom Trésorier :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :
Nom Correspondant :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :

Caractéristiques

Votre association a été déclarée le/...../..... à la Préfecture de

L'association USEP organise-t-elle d'autres activités que le sport scolaire ?

NON OUI

Si oui : précisez :

Nombre de classes adhérentes à L'USEP :

Nombre de classes dans l'école :

L'association dans les dispositifs publics

Votre association est-elle impliquée dans un :

- Accompagnement éducatif 5 0 2 1 Contrat Educatif Local 5 0 0 2 Projet Educatif Local 5 0 0 1 Réseau d'éduc. prioritaire 5 0 2 0 Zone d'éduc. prioritaire 5 0 0 4
- autre précisez :

Sur quels territoires se déroulent habituellement les activités ?

- Communauté d'agglomération 4 0 1 0 Communauté de communes 4 0 1 3 Commune 4 0 1 2 département 4 0 0 5 région 4 0 0 6 quartier 4 0 1 1

INFORMATIONS CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre Fédération départementale.

Acceptez-vous de recevoir des informations de la Ligue de l'enseignement, de l'UFOLEP, de l'USEP ? Oui Non
Acceptez-vous de figurer dans un annuaire papier ou électronique des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ? Oui Non
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP, l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? Oui Non

A LIRE, DATER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE PRÉSIDENT

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association USEP, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/USEP.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles que -accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc. **En tout état de cause, aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.**

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement permet à l'association USEP ou à l'association scolaire de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive d'assurance qui m'a été remise,
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale.

Date et signature du Président de l'association : le _____, Signature

A noter : Au-delà des activités USEP en temps scolaire ou hors temps scolaire, la carte péri-scolaire est un véritable passeport assurance qui couvre l'enfant dans les activités et manifestations péri-scolaires extérieures à l'école si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement et si elles sont matérialisées par un contrat éducatif local ou une convention de partenariat.

Si leur effectif correspond à l'effectif de l'établissement, celui-ci bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

USEP - Fal 44

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 Nantes cedex 1

Tel : 02 51 86 33 10 - fax : 02 51 86 33 29 - mail : usep44@fal44 - site : www.usep44.org



COMMANDE DE LICENCES USEP

n'est pas adhérent dans une association Ligue			Total
sans carte FAL(1) 25 €	Nombre :x 25H F

total€

(1) **Personnes concernées par le règlement de la totalité (carte FAL et licence USEP) :**
Celles et ceux qui n'adhèrent à aucune autre association ou amicale laïque affiliée à la FAL. (Si par exemple une adhésion supplémentaire est effectuée par l'adulte en cours d'année dans une autre association, l'adhésion FAL ne sera pas réclamée une seconde fois).

déjà adhérent dans une association Ligue			Total
dans la même association 9.00€	Nombre :x 9€H F€
dans une autre association 14.58€	Nombre :x 14.58€H F€

total€

(2) **Personnes concernées par le règlement de la licence USEP seulement :**
Celles et ceux qui adhèrent déjà à une association ou amicale laïque affiliée à la Ligue. Il n'est réglé dans ce cas que la part correspondant à la licence USEP. Celle-ci est néanmoins différenciée du fait que l'individu est déjà affilié ou non à la même association. La part assurance RC est en effet due pour l'affiliation à chaque association différenciée.

Exemple (valable pour les adultes et les enfants)

- adhérent qui pratique une activité dans une amicale laïque et qui adhère également à l'USEP dans une association scolaire : dans ce cas, la somme due sera de 14.58 €
- adhérent qui pratique une activité dans une amicale laïque et qui adhère également à l'USEP via la section de cette même amicale laïque, règlera dans ce cas, la somme de 9 €

Nombre d'adhérents adultes par catégorie			
enseignants titulaires	parents	établissement spéc.	
nouveaux enseignants titulaires T1 ou T2	autres		

TOTAL LICENCES ADULTES sans et avec carte FAL€

+

Revue fédérale « Enjeux » : 13.50 €€

CUMUL TOTAL
(total licences ENFANTS et ADULTES + revue)€

(ne pas joindre le règlement lors de l'envoi

Un appel à cotisation vous sera adressé après enregistrement du dossier)

Nota : L'USEP est le secteur sportif de la F.A.L. 44. Lorsque l'enseignant adhère à l'USEP, il adhère également à la FAL. L'adhésion à l'USEP est le choix pédagogique de l'enseignant et à ce titre, il doit être licencié à l'USEP.

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations données ci-dessus.

A le/...../.....

Signature du responsable de l'association :



COMMANDE DE LICENCES USEP

FORFAITS CLASSE ÉLÉMENTAIRE								
10 à 15 élèves		16 à 20 élèves		21 à 25 élèves		de 26 à +		Total enfants élémentaires
Nbre classes	Niveau(x)	Nbre classes	Niveau(x)	Nbre classes	Niveau(x)	Nbre classes	Niveau(x)	
73 €		100 €		130 €		156 €		
Total :€		Total :€		Total :€		Total :€		=€

Nbre d'adhérents enfants par catégorie	filles	garçons
élémentaire		
établissements spécialisés		
autres		
Nbre total d'enfants adhérents :		
dont nombre d'enfants adhérents à l'amicale laïque : x 3.25 € venant en déduction	
	-€	
dont nombre d'enfants adhérents à une autre amicale laïque : x 1.57 € venant en déduction	
	-€	

TOTAL LICENCES élémentaire
(Coût forfaits – les enfants déjà adhérents dans une A.L. s'il y en a)€.

FORFAITS CLASSE MATERNELLE								
10 à 15 élèves		16 à 20 élèves		21 à 25 élèves		de 26 à +		Total enfants maternelles
Nbre classes	Niveau(x)	Nbre classes	Niveau(x)	Nbre classes	Niveau(x)	Nbre classes	Niveau(x)	
68 €		94 €		120 €		147 €		
Total :€		Total :€		Total :€		Total :€		=€

Nbre d'adhérents enfants par catégorie	filles	garçons
maternelle		
établissements spécialisés		
autres		
Nbre total d'enfants adhérents :		
dont nombre d'enfants adhérents à l'amicale laïque : x 3.25 € venant en déduction	
	-€	
dont nombre d'enfants adhérents à une autre amicale laïque : x 1.57 € venant en déduction	
	-€	

TOTAL LICENCES maternelle
(Coût forfaits – les enfants déjà adhérents dans une A.L. s'il y en a)€.

TOTAL LICENCES ENFANTS élémentaire et maternelle
.....€.

**A l'attention des
enfants affiliés USEP**

ATTESTATION D'AFFILIATION
LISTE DES ENFANTS AFFILIES A L'AMICALE LAÏQUE DE :

.....
(une attestation par amicale laïque)

Je soussigné(e)

Président(e) de l'amicale laïque de :

**atteste que les enfants listés ci-dessous sont affiliés à l'amicale
pour la saison 2012-2013**

1	11
2	12
3	13
4	14
5	15
6	16
7	17
8	18
9	19
10	20

Fait à le

Signature du Président de
l'Amicale Laïque

Signature de l'enseignant –
animateur

*(faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé »)*

Cachet de l'Amicale (obligatoire)
NB : attestation à retourner à l'USEP 44, accompagnée du dossier d'affiliation

**A l'attention des
enfants affiliés USEP**

ATTESTATION D'AFFILIATION
LISTE DES ENFANTS AFFILIES A L'AMICALE LAÏQUE DE :

.....
(une attestation par amicale laïque)

Je soussigné(e)

Président(e) de l'amicale laïque de :

**atteste que les enfants listés ci-dessous sont affiliés à l'amicale
pour la saison 2012-2013**

1	11
2	12
3	13
4	14
5	15
6	16
7	17
8	18
9	19
10	20

Fait à le

Signature du Président de
l'Amicale Laïque

Signature de l'enseignant –
animateur

*(faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé »)*

Cachet de l'Amicale (obligatoire)
NB : attestation à retourner à l'USEP 44, accompagnée du dossier d'affiliation

Nom de l'association ou de l'organisme :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Date de la création :	
Correspondant de l'association :	
Tél :	Fax :
E.mail :	Site Web :

A remplir par la Délégation départementale

Nouvelle affiliation <input type="checkbox"/>	ou Affiliation depuis	
Son numéro d'affiliation :		
Le nombre de cartes délivrées :	Jeunes	Adultes
Les éventuels contrats CAP ou RAT souscrits :		
Les autres contrats optionnels souscrits (TRM, MBP, ...) :		

CAP : Convention d'Assurance Personnalisée
RAT : Risques Activités Temporaires/Activités Associations Temporaires

TRM : Tous Risques Mobilier/Matériel
MBP : Multirisque Bâtiments Permanents

OBJET STATUTAIRE ET / OU SOCIAL : (Loi 1901 ou Loi 1908)
Activités principales : activités sportives scolaires USEP autres que mécaniques et aériennes
Si tel n'est pas le cas, préciser :

Les conditions générales précisent que chaque participant membre actif de l'association est titulaire d'une licence USEP (liste nominative à tenir à disposition).

De ce fait, pour les activités temporaires ou les manifestations ouvertes à des non licenciés (activités sportives ou culturelles, accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc), il est nécessaire (en hors temps scolaire) de renseigner le tableau ci-après.

ACTIVITES HORS TEMPS SCOLAIRE*

• Liste des activités et effectifs des participants

Enfants USEP
adhérents
déjà assurés

Adultes USEP
adhérents
déjà assurés

**Enfants non
licenciés USEP
À ASSURER**

**Adultes non
licenciés USEP
À ASSURER**

Dates des
manifestations
ou périodes
d'activités
temporaires

1

1

2

2

3

3

4

4

5

5

6

6

* Si vous avez sous-évalué l'effectif, il vous est possible de le régulariser avant le début des épreuves ou de la manifestation au numéro suivant : **0 800 10 10 58** (Numéro vert).

Attention : la garantie Multirisque Adhérents Association (liée à la prise de licence USEP) ne couvre pas votre mobilier/matériel, ni vos éventuels locaux permanents, ni les véhicules de votre association. Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Délégation départementale afin de vous assurer.

Ce questionnaire a été rédigé conformément aux dispositions de l'article L.113-2 du Code des Assurances qui oblige l'assuré à répondre exactement aux questions posées par l'assureur sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier les risques à garantir et à déclarer en cours de contrat les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence soit d'aggraver les risques soit d'en créer de nouveaux et rendent de ce fait inexactes ou caduques les réponses faites.

Par conséquent, je certifie que les données renseignées ici sont conformes à la situation de mon association et ne comportent aucune restriction de nature à limiter l'appréhension des risques.

Fait à

Le

L'ASSOCIATION

Signature précédée de la mention « Certifié exact »
Qualité du signataire

Tarifs USEP 2012-2013

FORFAIT "CLASSE"

	2011-2012		2012-2013	
	<i>élémentaire</i>	<i>maternelle</i>	<i>élémentaire</i>	<i>maternelle</i>
Ligue				
APAC	2,53	2,19	2,58	2,24
USEP nat				
FAL 44	1,43	1,43	1,57	1,57
Affiliation Association	0,20	0,20	0,20	0,20
Régul forfait	0,11	0,11	0,11	0,11
USEP 44	1,1	1,1	1,10	1,10
	5,37	5,03	5,37	5,22

	forfait élémentaire				forfait maternelle			
	10 à 15	16 à 20	21 à 25	26 et +	10 à 15	16 à 20	21 à 25	26 et +
Forfaits 2011-2012	71,00	98,00	125,00	152,00	66,00	92,00	117,00	143,00
Forfaits 2012-2013	73,00	100,00	130,00	156,00	68,00	94,00	120,00	147,00

ADULTE

	2011-2012	2012-2013
Ligue		
APAC	10,75	10,85
USEP nat		
FAL	10,45	10,42
USEP 44	3,80	3,73
	25,00	25,00

Impression effectuée par notre partenaire

Crédit  Mutuel

Enseignant

- Nantes -

02 28 96 00 75